



La Cimade71

Rapport d'activité 2017

La Cimade reçoit les personnes dans les locaux de la **Maison des associations de l'Espace Jean Zay de Chalon-sur-Saône**. Les permanences de conseils juridiques et d'accès aux droits sont ouvertes tous les jeudis matin sans rendez-vous.

Depuis août 2017 l'Espace Jean Zay a accordé l'utilisation d'une salle supplémentaire au premier étage du bâtiment, en face du bureau occupé à mi-temps par la Cimade et la Ligue des Droits de l'Homme, ce qui permet de recevoir les personnes en tenant mieux compte des nécessités de confidentialité que requière l'accueil des personnes en permanence juridique.

ETAT DES LIEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

- **Quelques chiffres clés**

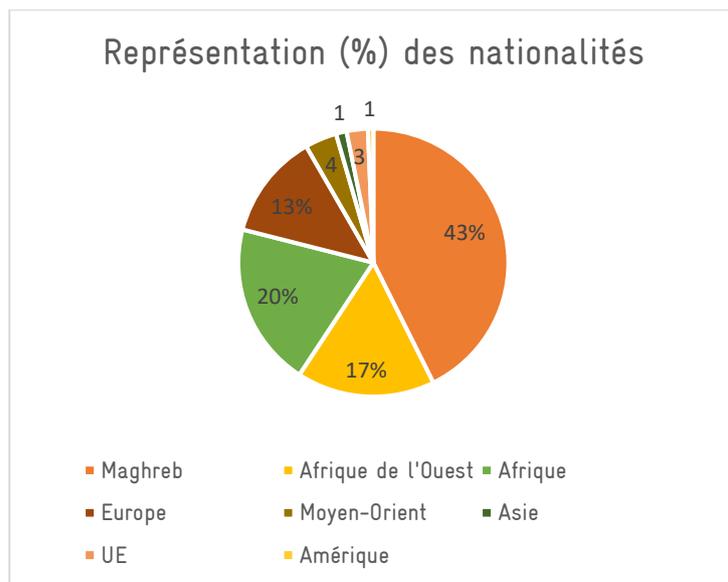
En 2017, **175 personnes sont venu.es** à la permanence. Dans la majeure partie des cas, les bénévoles renseignent les personnes lors de leur première visite (63%). 29% des personnes qui ont besoin d'un accompagnement juridique se rendent 2 à 3 fois à la permanence. **Les bénévoles ont assuré 334 rendez-vous**. La majorité des sollicitations portent sur le droit au séjour : première demande et renouvellement.

- **La nationalité des personnes reçues :**

34 nationalités ont été recensées. En majorité les personnes reçues sont des ressortissants de pays du Maghreb mais aussi d'Afrique de l'Ouest mais aussi Centrale et subsaharienne.

Des interprètes peuvent être sollicités par les bénévoles pour mieux comprendre les besoins et le parcours des personnes au moment de la permanence juridique mais également pour les démarches générales que peuvent mener des

personnes primo-arrivantes sur le territoire et notamment pour les rendez-vous de santé.



VIE ASSOCIATIVE DU GROUPE

- **Accueil de bénévoles**

Quatre personnes ont rejoint le groupe en 2017. L'équipe a su se réorganiser suite au déménagement à l'été du président du groupe local qui a quitté la région. L'ancien président avait été à l'initiative de la création du groupe local Cimade71. Son expertise et sa connaissance du secteur associatif local avait conduit le groupe Cimade à être connu dans le territoire.

Le groupe a réélit son bureau désormais composé d'une présidente, d'une trésorière et d'un secrétaire. **L'équipe Cimade 71 est un groupe jeune en pleine construction et plein d'envies.**

- **Rencontre avec des partenaires**

Des bénévoles du groupe ont rencontrés l'association LUTILEA pour le niveau B1 en vue de la naturalisation de personnes étrangères et avec l'AEFTI.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les bénévoles ont commencé à développer des actions de rencontres dans la communauté d'agglomération et à Saint Ythaire, sur sollicitations, afin de parler de l'accueil des migrant.es sur le territoire et des parcours des personnes exilées.

- Animation auprès de 10 jeunes en services civique
- Rencontre avec les retraités de la CFDT
- Réunion d'information tout public
- Débat à la suite d'un spectacle « Personne n'est illégal » au domaine de Morlay
- Intervention auprès d'une classe du lycée Mathias

ACTUALITES ET MOBILISATIONS SUR LE TERRITOIRE

Accompagnement de mineur.es isolé.es

En 2017, ce sont près de 300 jeunes qui sont arrivés dans le département de la Saône-et-Loire. Les bénévoles de la Cimade à Chalon-sur-Saône ont accompagnés des jeunes principalement sur les démarches relatives à l'obtention de titre à 18 ans, la contestation de reconnaissance de majorité, mais également sur l'accès à la scolarité.

Un lien a été fait pour vers les cours de FLE dispensé au sein de l'Open Café à destination

Manifestation le 5 août 2017 place de l'Hôtel de ville pour l'accueil de demandeurs d'asile-France 3 Bourgogne Franche-Comté

de 12 soudanais. Ce sont également des relais vers des soirées et des sorties sur le territoire qui ont été proposées.

Suite à plusieurs alertes par des jeunes ou des partenaires associatifs sur des situations de jeunes hébergés dans des hôtels et un foyer de la ville, et notamment en matière de suivi de scolarité, la Cimade a souhaité rencontrer le Président du Conseil Départemental sur la prise en charge des Mineur.es Non Accompagné.es (MNA) ainsi que la directrice de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

- **Soutien aux familles mises à la rue**

La Cimade71 constate l'augmentation de mise à la rue de famille. Suite à l'expulsion d'une famille avec 4 enfants, elle rejoint la mobilisation inter-associative du 13 septembre pour une prise en charge humaine des demandeur.euses d'asile mais également des personnes déboutées par le 115.

- **Accueil de réfugié.es sur le territoire**

A l'été 2017, la reprise de l'Hôtel Formule 1 de la ZAC de la Thalie au nord de Chalon-sur-Saône pour héberger 82 personnes sur un dispositif PRAHDA a fait l'objet de vives controverses qui ont conduit la municipalité à déposer une mise en demeure de fermeture de l'établissement dont la gestion de réactions conduit les bénévoles de la Cimade à rejoindre la mobilisation inter-associative et citoyenne qui a rassemblé 200 personnes le 5 août en faveur de l'accueil de demandeurs d'asile sur le territoire.

Cette mobilisation à amener plusieurs associations locales se monter en collectif, dont fait partie la Cimade : le collectif Solidarité Migrants.



La Cimade71

Nous contacter

Permanence : le jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous

Lieu : Espace Jean Zay, 4 rue Jules Ferry, 71100 Chalon-sur-Saône

Tél: 07 53 27 94 08

Email: chalon-sur-saone@lacimade.org